

Adresse d'expédition :
CAMPANILE PONT DE SURESNES
15 BD HENRI SELLIER
92150 SURESNES
France

**LOUVRE PARIS OUEST - PONT DE SURESNES -
CAMPANILE**
Votre identifiant : C00413
CHEZ TAKE A WASTE
24 rue de clichy
75009 Paris
France

Facture : F/23/011603
Date de la facture : 31/12/2023
Période de facturation : Décembre 2023
Date d'échéance : 30/01/2024

Source :
SO09002, SO10908, SO10977, SO09960

Point de collect :
CAMPANILE PONT DE SURESNES

Description	Quantité	Prix unitaire TVA	Montant
Collecte Passage	5,000 Unité(s)	60,000 TVA 20%	300,00 €
[LOC] Service de location Bac 2 roues (240, Avec logo, Neuf sans serrure) Début 24/02/2023	1,000 Unité(s)	5,500 TVA 20%	5,50 €
[LOC] Service de location Bac 2 roues (240, Avec logo, Neuf sans serrure) Début 24/02/2023	1,000 Unité(s)	5,500 TVA 20%	5,50 €
[LOC] Service de location Bac 2 roues (240, Avec logo, Neuf sans serrure) Début 01/08/2022	1,000 Unité(s)	5,500 TVA 20%	5,50 €
Montant HT			316,50 €
TVA 20%			63,30 €
Total			379,80 €

Veuillez utiliser la référence suivante pour votre paiement : **F/23/011603**

Titulaire du compte : Moulinot Compost & Biogaz
Code banque : 17515 / Code agence : 90000 / N° compte : 08011927992 / Clé RIB : 61
IBAN : FR76 1751 5900 0008 0119 2799 261 / BIC : CEPAFRPP751

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une

indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).